



**HAL**  
open science

# Polarisation et fragmentation identitaires au sein du mouvement associatif des migrants marocains en France (1956-2006)

Antoine Dumont

► **To cite this version:**

Antoine Dumont. Polarisation et fragmentation identitaires au sein du mouvement associatif des migrants marocains en France (1956-2006). Classe, ethnicité, genre.. : les mobilisations au piège de la fragmentation identitaire ?, Mar 2007, Rennes, France. halshs-00749773

**HAL Id: halshs-00749773**

**<https://shs.hal.science/halshs-00749773>**

Submitted on 8 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## COLLOQUE

### « Classe, ethnicité, genre... : les mobilisations au piège de la fragmentation identitaire ?

8-9 mars 2007

Antoine Dumont

Doctorant Migrinter (UMR 6588)

Université de Poitiers

#### **Polarisation et fragmentation identitaires au sein du mouvement associatif des migrants marocains en France (1956-2006)**

##### **Introduction**

Dès l'énoncé du titre de cette communication, une question se pose : peut-on observer quoi que ce soit qui ressemble, en France, à un « *mouvement associatif des migrants marocains* » ? Ces migrants ne s'engagent-ils pas d'abord dans des associations d'immigrés maghrébins, dans lesquelles se retrouvent les trois nationalités ? Et s'il existe sans doute en France des associations regroupant les seuls immigrants marocains, celles-ci sont-elles assez nombreuses et durables pour constituer un mouvement social, c'est-à-dire une « *action collective concertée en faveur d'une cause* » [Neveu, 1996 : 11] ?

Ces questions, je me les suis posées au début de ma recherche doctorale, en constatant la rareté des travaux portant sur les associations de migrants marocains en tant que telles<sup>1</sup>. A ma connaissance, seules deux thèses françaises en science politique leur ont été consacrées ; encore s'agit-il d'associations créées en Espagne, en Italie [Danese, 2000] et en France, mais dans le seul domaine du développement des villages d'origine [Lacroix, 2003].

A l'inverse, plusieurs thèses ont été soutenues sur les associations « *issues de l'immigration maghrébine* », notamment celles créées par les jeunes nés en France, analysées sous l'angle de l'intégration politique [Poinot, 1994 ; Baillet, 1998]. Cet intérêt n'est pas nouveau, qui émerge après la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983, dite « *Marche des Beurs* », et donne lieu à plusieurs ouvrages de chercheurs et d'acteurs associatifs, qui sont d'ailleurs parfois les mêmes [Jazouli, 1986 ; Boubeker ; Abdallah, 1993 ; Bouamama, 1994]. Un récent bilan historique de ces mobilisations, reliant explicitement celles des parents à celles des enfants, a permis de comprendre l'émergence d'une « *bourgeoisie associative* » [Wihtol de Wenden ; Leveau, 2001].

Les associations de migrants marocains sont donc englobées a priori dans le vaste ensemble des associations de migrants maghrébins. Ce traitement, qui procède en partie<sup>2</sup> d'une vision homogénéisante des populations originaires du Maghreb, contraste avec celui réservé à d'autres migrations. Ainsi, plusieurs études spécifiques ont été réalisées, par exemple, sur les

---

<sup>1</sup> Je définis l'association de migrants marocains par deux critères. Le premier est que la majorité des adhérents de l'association sont des migrants marocains (c'est-à-dire des personnes nées marocaines au Maroc et résidant en France depuis plus de trois mois) ; le second est qu'une partie significative des activités de l'association est orientée, directement ou non, vers le Maroc en tant qu'Etat, peuple et/ou territoire.

<sup>2</sup> En partie seulement, car la maghrébinité peut être une identité revendiquée par les associations.

associations de migrants italiens [Catani ; Palidda, 1987] ou portugais [Oriol ; Hily, 1985 ; Cordeiro, 1986].

Pourtant, mon enquête de terrain<sup>3</sup> me permet d'affirmer qu'il existe environ 300 associations de migrants marocains en France (sans compter celles constituées autour de l'islam). La plus ancienne, l'Association des Marocains en France, a été créée dès 1961 à Paris. De plus, j'ai trouvé des traces de la présence de collectifs nationalistes marocains dès les années 1930. Depuis, les activités, la composition et la localisation de ces associations se sont diversifiées, à tel point qu'il semble difficile de parler d'un mouvement associatif marocain : les « causes » que défendent ces associations sont aujourd'hui variées et pas exclusivement « marocaines ».

En ce sens, les associations de migrants constituent un objet et une échelle d'étude pertinents, pour comprendre comment les identités collectives se transforment à l'épreuve de la migration. La sociologie des mouvements sociaux a déjà établi la place centrale prise par la dimension identitaire dans le travail de mobilisation de groupes qui, tels les migrants, se heurtent à une forte stigmatisation [Neveu, 1996 : 84]. De plus, en tant que mobilisations organisées, les associations sont des « lieux de décentrement de la définition des appartenances » [Oriol ; Hily, 1985 : 9]. Ces appartenances sont décentrées par rapport au centre que constituerait le pays d'origine, qui fait correspondre un Etat, un peuple et un territoire. Ce décentrement des appartenances, nous l'appellerons fragmentation identitaire dans les lignes qui suivent.

Cette fragmentation identitaire est un processus ; elle doit donc être étudiée sur le temps long. Ce processus affecte ici une identité nationale, « l'identité marocaine », qui repose sur l'allégeance au roi, la religion musulmane (de rite malékite) et l'attachement au territoire. En situation migratoire, cette identité n'est pas transposée à l'identique. En effet, les sentiments individuels d'appartenance marocaine se diversifient en fonction de clivages de classe, de génération ou géographique, par exemple. Les associations étudiées ici agrègent ces sentiments individuels (ou ces « marocanités ») selon des dynamiques politiques et spatiales spécifiques.

Ces dynamiques ne sauraient se résumer à l'ethnicité, au sens de Fredrick Barth ; « une forme d'organisation sociale, basée sur une attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve validée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre de signes culturels socialement différenciateurs » [Poutignat ; Streiff-Fenart 1995 : 155]. L'origine dont il est question ici est une origine nationale qui n'est pas supposée. En outre, on l'a dit, la société française a plutôt tendance à assimiler les migrants marocains aux Maghrébins en général ; l'identité marocaine n'est donc pas une attribution catégorielle de type ethnique en France. Les signes culturels socialement différenciateurs mis en scène par les associations étudiées peuvent donc valider tout autre chose qu'une ethnicité marocaine.

A mon sens, l'ethnicité ne peut être une grille appliquée d'emblée aux mobilisations étudiées ici. Sachant qu'aujourd'hui encore, la majorité des actifs marocains de France sont ouvriers, la question de leurs mobilisations fondées sur une identité de classe mérite tout autant

---

<sup>3</sup> Cette communication est issue de ma thèse en cours, sous la direction d'Emmanuel Ma Mung et de Catherine Neveu, qui porte sur les reformulations des identités nationales et ethniques au sein des associations de migrants marocains en France (1956-2006). Je m'intéresse aux significations que ces associations accordent au sentiment d'appartenance marocaine (la marocanité) de leurs membres. Mon hypothèse principale est que ces significations associatives sont structurées par des dynamiques spatiales et politiques spécifiques, ce que je nomme la « marocanité associative ». Ces dynamiques ressortent des relations des associations entre elles et avec les Etats, les sociétés et les espaces d'origine et d'installation. Cette hypothèse est explorée à travers l'étude d'une centaine d'associations, dont une trentaine d'entre elles, localisées dans les régions parisienne et nantaise, ont fait l'objet d'observations et d'entretiens. Les archives des plus anciennes associations ont également été consultées.

d'attention que celles fondées sur une identité ethnique. C'est en particulier la convergence de ces deux types de mobilisations, même limitée dans le temps et l'espace, qui doit être étudiée.

S'associer ne va donc pas de soi, y compris pour les migrants d'une même origine nationale. A rebours du postulat qui veut que le communautarisme soit plus fort parmi les associations de migrants que dans l'ensemble de la société d'installation, il faut cerner le rôle joué dans ces associations par l'ethnicité, la classe, le genre, mais aussi par les clivages générationnels, religieux, géographiques et professionnels. L'idée d'un « *mouvement associatif marocain* » structuré autour d'une seule cause et d'une seule identité doit alors être comprise comme un enjeu des mobilisations elles-mêmes, plutôt que comme un objet scientifique déjà constitué.

La première partie de ma communication est descriptive : elle démontre que la fragmentation identitaire de ces associations est surtout observable dans les années 1980 et 1990. Auparavant, ces associations étaient polarisées puis bipolarisées autour du nationalisme de longue distance [Anderson, 1998] et de l'opposition au régime marocain. Aujourd'hui, dans les années 2000, on assiste à une recomposition autour de trois nouveaux mots d'ordre, qui polarisent la plupart des associations, tandis que les autres déclinent, disparaissent ou se transforment profondément en abandonnant tout référent identitaire marocain.

La fragmentation identitaire est donc un piège du point de vue des acteurs, car elle dévoile les divisions internes d'un mouvement que certains d'entre eux souhaiteraient unifié, mais elle est aussi un vecteur de recomposition, car elle révèle que les associations de migrants marocains sont situées à des carrefours identitaires, à partir desquels des mobilisations non strictement « *marocaines* » sont toujours possibles.

La seconde partie tente d'expliquer ces fragmentations et ces recompositions par des facteurs à la fois psychologiques, politiques et spatiaux. Ce faisant, cette partie répond à une seconde lacune de la recherche française, plus théorique que la première, qui consiste à se focaliser sur le rôle des associations dans l'intégration sédentaire des migrants en France, sans prendre suffisamment en compte les effets, sur ces associations, des mutations du champ migratoire, des changements politiques au pays d'origine et de l'établissement de réseaux transnationaux. Le succès récent des études transnationales vient en partie combler cette lacune, bien que la dimension historique y soit souvent sous-estimée [Waldinger, 2006].

Au-delà de l'exposé synthétique de données historiques, l'enjeu de cette communication est donc de contribuer à dégager un peu plus la recherche sur les associations de migrants du cadre national, voire national-républicain. Celui-ci reste hostile aux théories de l'ethnicité et à leur articulation avec les théories du nationalisme, alors même que cette articulation permettrait de mieux comprendre les conflits entre différents groupes sociaux, à la fois dans leur rapport à l'Etat français et dans la définition de leurs frontières réciproques [Dieckhoff ; Jaffrelot, 2006 : 102-103]. Un tel renouvellement théorique est déjà entamé, conduit par des notions nouvelles d'« *ethnicité républicaine* » [Geisser, 1997, 2006] ou de « *nationalisme transnational* » [Kastoryano, 2006]. Cette réflexion en cours permettrait aussi d'ouvrir des possibilités de comparaison entre les associations de migrants marocains en France et celles qu'ils créent dans des espaces d'installation plus récent, notamment en Espagne et en Italie.

## 1. La fragmentation identitaire des associations de migrants marocains en France

La périodisation proposée ici est différente de celle généralement admise dans les travaux sur les associations de migrants, qui se focalisent sur l'espace d'installation et surestiment les effets de la loi du 9 octobre 1981, qui a accordé la liberté d'association aux étrangers. Dans l'histoire des associations de migrants marocains en France, il semble ainsi que les dates qui comptent soit l'insurrection du 22 mars 1965, la Marche verte lancée par l'Etat marocain en novembre 1975, l'amnistie politique de juillet 1994 et la succession royale de l'été 1999.

Pour plus de clarté, les cinq phases historiques distinguées ici correspondent chacune à l'une des cinq décennies écoulées depuis l'indépendance du Maroc. Les deux premières décennies ont été dominées par une logique de polarisation, puis de bipolarisation ; les deux suivantes sont caractérisées par la fragmentation ; la dernière, en cours, est celle des recompositions.

### a) *La polarisation nationaliste et marxiste des années 1960*

La polarisation nationaliste des associations de Marocains en France débute en même temps que le nationalisme marocain. Les premières mobilisations relevées sont le fait d'étudiants nationalistes dans le Paris des années 1930. Ils rencontrent les militants algériens de l'Etoile Nord-Africaine (ENA) de Messali Hadj et des militants communistes, qu'ils tentent de rallier à leur cause. A leur retour au Maroc, cette expérience leur est utile au sein du Comité d'action marocaine (1934-1937), premier parti nationaliste marocain [Rollinde, 2002 : 50-56]. Il faut ensuite attendre les années 1950 pour que se multiplient les groupes nationalistes à Paris, plus ou moins dépendants du parti marocain de l'Istiqlal : il s'agit du Parti d'unité musulmane du Maroc français, du Parti socialiste marocain, du Parti démocratique des hommes libres et du Parti libéral démocratique [Veglia, 2005 : 59]. Ce militantisme se concentre en trois lieux : le foyer marocain de la rue Serpente (5<sup>ème</sup> arrondissement), le siège de l'Istiqlal (rue Copernic) et la Mosquée de Paris [Rivet, 1997 : 31, 69].

Parallèlement, jusqu'aux années 1960, les migrants marocains dans leur ensemble sont peu politisés et peu syndiqués, comparés aux migrants tunisiens et surtout algériens. Ils sont par exemple absents des mobilisations françaises contre la politique du Protectorat. De même, s'ils sont très nombreux dans le quart Nord-Ouest parisien (Clichy, Gennevilliers, Nanterre, etc.), ils ne s'y engagent pas dans les sections locales de l'ENA et de la CGT, sinon lors des grèves de 1936 [Carlier, 1985 : 61-64]. Il n'y a donc pas de conjonction entre le nationalisme marocain et le syndicalisme communiste, d'autant que le mouvement ouvrier français se « *nationalise* » durant l'entre-deux-guerres [Galissot *et alii*, 1994]. Jusqu'aux années 1960, les liens entre travailleurs marocains et syndicats français sont extrêmement lâches.

L'histoire des associations de migrants marocains à proprement parler ne débute qu'en 1961, avec la création de l'Association des Marocains de France (AMF), fondée par Mehdi Ben Barka. Officiellement destinée à « *sauvegarder l'amitié traditionnelle entre le peuple français et le peuple marocain* » (sous peine d'être interdite par le Ministère de l'intérieur), l'AMF regroupe des exilés politiques qui souhaitent continuer à distance les luttes politiques menées au Maroc. L'AMF est la courroie de transmission de l'Union nationale des forces populaires (UNFP), qui s'oppose au régime autoritaire mis en place par Hassan II en 1962. Après Mai 1968, les progrès de l'anti-impérialisme et de l'extrême-gauche en France bénéficient à l'AMF, qui marie alors nationalisme de longue distance et marxisme-léninisme, un courant

très puissant au Maroc depuis l'insurrection de 1965. Son siège est rue Serpente, à Paris, dans l'ancien foyer étudiant marocain, mais son réseau de sections s'étend dès 1968 à cinq villes de banlieue : Argenteuil, Bondy, Chevilly-Larue, Gennevilliers, Saint-Denis.

### ***b) La bipolarisation entre « progressistes » et « amicalistes » des années 1970***

Dans les années 1970, l'AMF participe à l'alphabétisation des migrants à la Bourse du travail de Gennevilliers. Elle y développe ses premiers contacts avec les ouvriers. Parallèlement, une série de grèves pour l'égalité des salaires et des conditions de travail se déroule dans des entreprises comptant une majorité de travailleurs marocains : d'abord en 1971 dans une mine à Bruay (Pas-de-Calais) ; puis dans les usines Pennaroya de Saint-Denis (1971) et de Lyon (1972) ; à l'usine de papier Margoline de Nanterre en 1973 ; enfin, à l'usine automobile Chausson à Gennevilliers en 1975. C'est dans cette dernière grève que s'engagent pleinement les militants de l'AMF. L'un d'entre eux, Mohamed, se rappelle l'absence de soutien aux grévistes et à l'AMF de la part des communistes français :

*« Quand il y a eu la grève de Chausson et avec la grande majorité de Marocains, la Mairie avec la CGT et le PC derrière voyaient d'un mauvais œil l'arrivée des... Ils appelaient les gars les « gauchistes marocains ». C'était, bon... Comment dire ? Les revendications légitimes des travailleurs marocains et de tous les travailleurs ! »*

Chausson est aussi la première grève dans laquelle apparaissent les Amicales des travailleurs et des commerçants marocains (ATCM). Celles-ci ont été créées en 1973, sur le modèle algérien, par un Etat marocain désireux de contrer l'influence grandissante de l'AMF et des syndicats (CGT, CFDT) auprès des migrants marocains. Les premières amicales sont implantées dans les usines automobiles du Nord-Ouest parisien, notamment à Boulogne-Billancourt (Renault), Poissy (SIMCA), Gennevilliers (Chausson) et Aulnay (Citröen). Elles y jouent le rôle d'une « *police communautaire* », obligeant les migrants à adhérer aux syndicats maisons et entretenant les hiérarchies sociales traditionnelles [Baroudi, 1978 : 134-136]. Etre amicaliste permet aussi aux migrants de bénéficier de services tels que les transferts d'argent, via la Banque Chaabi (populaire), l'achat de terres au Maroc ou le renouvellement accéléré du passeport. Les directions des usines concernées collaborent avec ces amicales. Ainsi, lors de la grève à Chausson de 1975, l'AMF publie une note de la direction qui désigne le secrétaire général de l'ATCM de Gennevilliers comme « *pouvant être un interlocuteur dans les ateliers* », avec une liste du « *personnel marocain sûr et s'exprimant correctement en français [qui] recoupe largement la liste des membres de la section locale de l'amicale.* »<sup>4</sup>

Cette bipolarisation associative, d'abord en Ile-de-France puis partout, est donc idéologique avec des marxistes-léninistes syndiqués (CGT, CFDT) opposés à des monarchistes soutenus par les consulats et les syndicats patronaux. La liberté de choix des migrants entre ces deux pôles est très relative, tant les logiques ethnico-nationales qu'imposent l'Etat marocain l'emportent sur les logiques de classe. Cette bipolarisation s'accroît avec l'arrivée dès 1973 d'étudiants politisés, qui reconstituent en France l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM), interdite au Maroc de 1973 à 1982, et renforcent le pôle « *progressiste* » de l'AMF.

La logique nationaliste finit par l'emporter sur le marxisme-léninisme au sein de l'AMF elle-même à partir de 1975. C'est l'année où la quasi-totalité de la gauche marocaine, dont l'UNFP, se rallie au régime d'Hassan II à l'occasion de la Marche verte.<sup>5</sup> Les militants de

<sup>4</sup> *Le cas de Chausson-Gennevilliers : la « liaison sociale marocaine » et l'Amicale*, 1975, anonyme, 28 p.

<sup>5</sup> Déclenchée par le roi le 6 novembre 1975 pour récupérer les « *provinces du Sud* » (l'ex-Sahara espagnol), la Marche verte est une procession de dizaines de milliers de civils marocains à travers le Sahara, le Coran à la

l'AMF et de l'UNEM se divisent en deux groupes : ceux favorables à la marocanité du Sahara et ceux indifférents ou hostiles, qui mettent l'accent sur la lutte syndicale en France. Cette division<sup>6</sup> aboutit, entre 1977 et 1979, à la scission de l'AMF, entre un « *bureau national* » pro-marocanité du Sahara et une « *coordination des sections* » qui devient, en 1981, l'Association des travailleurs marocains de France (ATMF). L'AMF « *bureau national* » regroupe cinq sections (Chevilly-Larue, Nanterre, Paris, Saint-Denis, Sartrouville) et la future ATMF en regroupe six, réputées plus « *ouvrières* » (Argenteuil, Boulogne Billancourt, Dijon, Gennevilliers, Mantes la Jolie, les Mureaux).

Certes, l'AMF « *bureau national* » ne devient pas monarchiste. La motion qu'elle vote en 1975 en faveur de la Marche verte est présentée comme étant à la fois « *anti-impérialiste* » et « *anti-réactionnaire* » : si, d'un côté, l'AMF défend les « *droits légaux du peuple marocain pour son intégrité territoriale* », elle dénonce de l'autre l'exploitation du sentiment national par l'Etat marocain, au détriment de « *l'unité de classe* ». <sup>7</sup> En d'autres termes, elle déplore l'instrumentalisation par l'Etat marocain et les amicales de la fragmentation identitaire vécue par chaque travailleur marocain émigré, entre une identité nationale et une identité de classe.

### ***c) La convergence entre la classe et l'ethnicité : les années 1981-1984***

Les grèves dans l'industrie automobile, dans lesquelles s'engagent l'ATMF dès 1981, vont faire ressurgir la possibilité d'une convergence entre ces deux identités ouvrière et marocaine. En 1982, la France compte 144 000 ouvriers marocains. Les restructurations les touchent en premier et vont provoquer une série de grèves. Celles des usines Citroën à Aulnay et de Talbot à Poissy vont être très suivies par les travailleurs marocains, qui y constituent 70 % de la main d'œuvre. Les revendications portent sur les salaires, les conditions de travail et, surtout, sur la liberté syndicale. Le rôle de l'ATMF dans ces grèves est d'inciter les ouvriers marocains à y entrer et à se syndiquer.

A Citroën Aulnay, où la section CGT est dirigée par un Marocain<sup>8</sup>, la grève aboutit à un accord au printemps 1982. Mais l'année 1983 y est ponctuée de menaces : les ouvriers marocains reçoivent dans leurs casiers et à leur domicile des tracts en arabe, tour-à-tour anti-communistes, nationalistes et islamistes, qui critiquent la CGT et la grève passée, interprétée comme une division de la « *communauté marocaine* », qui peut nuire à son image en France. Trois associations inconnues signent ces tracts : la Ligue des fondements islamiques sunnites en France, l'Association des Marocains indépendants et l'Association de l'étoile verte, dont les envois sont postés du Maroc. Vingt ans après, l'hypothèse d'une action des amicales demeure la plus crédible<sup>9</sup>.

Dans le cas de Talbot Poissy, la grève est plus dure. L'ATMF est la seule organisation à en supporter le coût, après la signature d'un accord entre la CGT et la direction. Le 31 décembre 1983, après 24 jours d'occupation de l'usine et l'échec de la médiation de l'Ambassade du Maroc, les CRS expulsent les grévistes.

Dans ces années 1981-1984, l'ATMF est donc un quasi-syndicat de travailleurs marocains qui revendique la carte de séjour de 10 ans, l'égalité des droits sociaux et l'instauration de droits

---

main. Cette conquête pacifique et diplomatique de 250 000 km<sup>2</sup>, sur lesquels la dynastie des Alouites aurait des « *droits historiques* », est une manifestation de l'unité et de l'unanimité de la nation marocaine derrière le roi.

<sup>6</sup> Cette division existe aussi au Maroc parmi les militants marxistes-léninistes clandestins, qui se divisent en deux tendances : celle du « *23 mars* », pro-marocanité du Sahara, et celle d'Ilal Amam (en avant), qui y est hostile.

<sup>7</sup> *Al Jalya*, n°14, mai-juin 1979, p. 9.

<sup>8</sup> Critiqué par l'ATMF pour sa proximité avec le consulat, Akka Ghazi sera élu député au Maroc en 1984.

<sup>9</sup> Lire l'article « *Diplomatie ouvrière* » paru dans le *Le Canard enchaîné* du 25 janvier 1984.

spécifiques, dont des congés pour les fêtes religieuses et le paiement d'une partie du voyage annuel au Maroc. « *Autonomie* » et « *dignité* » sont ses deux mots d'ordre. L'association articule ces revendications à la lutte contre le régime marocain :

« *Le soutien de notre peuple doit commencer par la réalisation de nos tâches quotidiennes, liées aux problèmes quotidiens dont souffre notre peuple aussi bien au pays qu'à l'étranger [...]. Ce soutien commence par notre organisation ici pour la défense de nos droits [qui] servira d'exemple et aura des échos à l'intérieur de notre pays.* » [ATMF, 1985 : 30]

L'objectif de l'ATMF est de « *compléter la confiance des travailleurs dans la lutte, expliquer la nécessité de se battre en tant que travailleurs et en tant que Marocains conscients et organisés* » [ATMF, 1984 : 11]. Ces « *grèves marocaines* » constituent un tournant dans l'histoire des associations de migrants marocains et de l'immigration tout cours. En effet, elles se déroulent en même temps que la première marche des « *Beurs* », dont les revendications témoignent d'une volonté de légitimer la présence des familles immigrées en France. A contrario, parmi les ouvriers marocains, militants ou non à l'ATMF, la perspective du retour demeure, mais ce sont les conditions proposées par l'Etat et le patronat qui sont refusées. On assiste alors à un passage de témoin entre la génération des parents et celle de leurs enfants.

#### ***d) La fragmentation des années 1980 et 1990 autour de clivages multiples***

La loi de 1981 permet aux étrangers de créer librement leurs associations, sans autorisation du Ministère de l'intérieur. Les décennies 1980 et 1990 voient alors se multiplier les associations de migrants marocains, mais aussi les clivages générationnels, géographiques, ethniques et religieux. Je les aborde successivement dans cet ordre.

Les associations d'opposants (AMF, ATMF) et les amicales ont des difficultés à répondre aux aspirations des jeunes d'origine marocaine, nés en France. Ceux-ci se reconnaissent – surtout en régions lyonnaise et parisienne – dans une identité « *Beur* », fondée sur l'âge, l'origine maghrébine, le quartier, l'expérience du racisme et des violences policières, mais aussi de l'interculturalité et d'une intense création artistique.

Ce clivage générationnel est perceptible dans les propositions de l'ATMF envers les jeunes, presque toutes axées sur l'identité arabe (voyages au Maghreb cours de langue arabe, etc.). Quant à l'AMF, elle est davantage intéressée par l'évolution politique au Maroc et les deux insurrections, qualifiées d'« *événements populaires* », de 1981 et 1984<sup>10</sup>. Ces deux associations soutiennent les trois marches de 1983, 1984 et 1985, mais n'adoptent qu'entre 1986 et 1990 les revendications de double nationalité et de droit de vote et d'éligibilité des étrangers en France. Entre-temps, leurs militants ont fait leur deuil du retour au pays.

Parallèlement, le mouvement « *Beur* » a permis d'atténuer les clivages nationaux entre associations de militants politiques (marocains, algériens, sénégalais, etc.), qui se regroupent dans une nouvelle structure, le Conseil des associations immigrées de France (CAIF) de 1984 à 1991. Mais l'idée d'un mouvement social immigré fait long feu. Dans les années 1990, le repli associatif sur l'échelle locale s'accroît. Les effectifs de l'AMF et de l'ATMF déclinent.

Dans ces années 1980, on assiste aussi à la multiplication d'associations dites culturelles, qui regroupent des migrants marocains selon leur espace de résidence en France (quartier, ville). C'est le cas de l'Association culturelle marocaine du Sillon de Bretagne à Nantes et de l'Association socioculturelle marocaine à Rennes, toutes deux créées en 1983. Il s'agit donc

---

<sup>10</sup> Des exilés politiques fuyant la répression qui s'ensuit créent alors, à Paris, l'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), qui existe toujours en 2007.

d'un clivage géographique, qui peut revêtir une dimension ethnique lorsque le fonctionnement d'une filière migratoire aboutit à la concentration spatiale, à l'échelle d'un quartier ou d'une ville en France, d'originaires d'un même lieu (village, ville, région) au Maroc.

Cette dimension ethnique est plus forte au sein des associations musulmanes marocaines, créées à l'échelle locale. Dans les Yvelines des années 1980, notamment à Mantes-la Jolie, les amicales marocaines participent activement à la gestion du culte [Kepel, 1987 : 283, 289]. Mais elles entrent en crise dès 1985, après un discours du roi Hassan II condamnant leur manque de démocratie<sup>11</sup>. Les associations musulmanes et progressistes (AMF, ATMF) tentent de se rapprocher au moment de la guerre du Golfe (1991), mais sans réel succès.

En 1995, l'Etat marocain prend le contrôle – à distance – de la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) créée en 1985. Le roi, Commandeur des croyants (*amîr al mu'minîn*) et réputé descendant du prophète (*sharîf*), va tenter de maintenir l'allégeance nationale et religieuse des migrants marocains à son égard. Il peut compter sur le soutien de l'Etat français, qui accorde une large place à la FNMF au sein du Conseil français du culte musulman (CFCM). Pour autant, celle-ci peine à contrôler toutes les expressions, locales et transnationales, de la foi musulmane de nombreux migrants marocains.

Les clivages entre associations de migrants marocains sont donc nombreux, qui procèdent d'une fragmentation identitaire et aboutissent à une fragmentation organisationnelle. Je note cependant l'absence, sur mon terrain, d'association de femmes marocaines. Cette situation contraste avec la vivacité des associations de femmes au Maroc.

#### *e) Les recompositions des années 2000 autour de trois nouveaux mots d'ordre*

L'alternance gouvernementale de 1998 et le décès d'Hassan II en 1999 sont une rupture symbolique dans l'exercice du pouvoir au Maroc, mais aussi dans l'histoire des associations de migrants marocains en France. Les militants jugent diversement cette rupture, mais sont souvent déçus par l'alternance. Certains, qui n'ont pas connu la répression des années 1970, sont rappelés à l'ordre quand ils expriment leur tristesse après la disparition du roi. Peu après, en 2000, l'ATMF change de nom pour s'appeler l'Association des travailleurs maghrébins de France, ce qui signe la fin d'une identité fondée sur le rapport politique à l'Etat d'origine. Quant à l'AMF, elle décline inéluctablement et ses sections locales s'autonomisent. L'échec du Forum des migrants de l'Union européenne (1991-1998) est en partie redevable des rivalités entre ces deux associations, qui prolongent celles des années 1980 entre leurs coordinations européennes respectives<sup>12</sup>.

Il convient cependant de ne pas sous-estimer la capacité de mobilisation de l'ATMF. Son nombre d'adhérents a chuté de 5 000 (1985) à 2 000 (1995), puis à quelques centaines en 2005, mais elle reste présente dans une dizaine de villes en 2007. Dans la section historique de Gennevilliers, l'identité militante se transmet à travers les générations, y compris par la pratique sportive, comme l'explique Ahmed :

*« Ce qui est bien, c'est que le gamin tu l'as connu à 7 ans, quand il apprenait l'arabe ; après, à 12-13-14 ans, c'est le soutien scolaire ; à 16-17 ans, il est au foot. Et maintenant, ils ont leurs enfants et leurs enfants ils viennent aussi ! Et le père, il travaille avec moi ! Alors vous voyez les liens qui se sont créés. Et en plus on est tous de la même région, du bled. La plupart*

<sup>11</sup> Discours prononcé le 21 décembre 1985 à Paris, il aboutit à une non-réforme des amicales en juillet 1986. Depuis, si la Fédération des ATCM existe toujours, aucun bureau local n'a été renouvelé [Charef, 1999 : 294].

<sup>12</sup> L'ATMF est membre de la Coordination des associations démocratiques des immigrés marocains en Europe (1981) et l'AMF de la Coordination européenne et démocratique des associations marocaines (1982).

*des jeunes dans l'équipe, ils sont du Sud du Maroc, d'Agadir. Donc je connais leur village, je connais tout ça, leur père, j'ai travaillé avec lui, donc ça a créé un lien et ça continue toujours. »*

Dans ces années, la démocratisation du Maroc conduit à la multiplication d'associations de migrants oeuvrant pour le développement local au Maroc (la première, Migrations & développement, date de 1986), puis à leur coordinations au sein de structures nationales et transnationales. La plupart de ces associations sont fondées sur le lieu d'origine des migrants, d'autres ont une dimension politique, telle qu'Immigration développement démocratie (IDD) créée en 1998 par des militants de l'ATMF. Ces initiatives transétatiques structurent les liens entre lieux d'origine et d'installation, transforment le rapport des migrants à l'Etat marocain et désenclavent les associations locales (en France et au Maroc) en les coordonnant. Ainsi, au niveau des mots d'ordre, la volonté de suppléer concrètement aux carences de l'Etat marocain supplante la volonté de changer le régime, ce qui semble mobiliser davantage les migrants.

Parallèlement, de multiples associations sont créées par les « élites » migrantes marocaines (entrepreneurs, juristes, médecins, universitaires, etc.), dont les membres souhaitent investir et s'investir dans l'espace d'origine, parfois dans la perspective du retour. Ces associations, plutôt proches des consulats, reprennent à leur compte le nouveau discours officiel marocain sur la « diaspora des Marocains résidant à l'étranger ». D'autres associations essaient à l'échelle locale autour d'activités culturelles et de pratiques d'entraide. L'apolitisme qu'elles affichent dissimule parfois un « néo-amicalisme », c'est-à-dire une reconversion d'anciens amicalistes discrédités, via une réorientation de la politique de l'Etat marocain à l'égard de « ses » migrants. Il ne s'agit plus de surveiller les activités politiques et syndicales des Marocains en France mais de garantir le volume des flux financiers (les transferts de devises) et de susciter les investissements des migrants marocains dans leur pays d'origine.

Enfin, le processus dit de « réconciliation nationale » intéresse les anciens exilés membres, en France, de l'ASDHOM, mais aussi de l'AMF et de l'ATMF. Ces associations défendent le droit au retour des exilés et continuent à mobiliser ponctuellement, en manifestant par exemple devant l'Ambassade du Maroc à Paris. Un collectif associatif européen (Al Haqiqa) réclame le jugement des responsables de la répression des « années de plomb » et la recherche de la vérité sur certains événements (la disparition de Ben Barka à Paris en 1965, par exemple). L'Instance équité et réconciliation (IER), créée en 2003, est la principale destinataire de ces revendications.

Tous ces clivages se manifestent de 2002 à 2006 au sein du Conseil national des Marocains de France (CNMF), une sorte de lobby des élites marocaines qui échoue à mobiliser les migrants sur la base d'une identité « franco-marocaine ». Ce CNMF est né d'une mobilisation associative et médiatique en faveur du droit de vote et d'éligibilité des migrants marocains au parlement marocain. Ce droit, promis par Mohamed VI le 6 novembre 2005, reste à obtenir.

## **2. Les facteurs psychologiques, politiques et spatiaux de cette fragmentation identitaire**

La seconde partie de mon exposé est consacrée à l'explication de cette fragmentation de l'identité marocaine associative, selon deux niveaux, micro et macro-sociologiques. Au premier niveau, l'accent est mis sur l'intentionnalité de l'engagement associatif. Celui-ci correspond chez la plupart des interviewés à une rupture de trajectoire et à l'expérience des discriminations. Il leur permet de rétablir une unité de sens entre les différents pôles de leur identité.

Au second niveau, je distingue quatre facteurs : les mutations du champ migratoire marocain ; la structure des opportunités politiques en France ; ceux liés aux changements politiques au Maroc ; enfin, la transnationalisation des cadres de pensée et d'action collective des migrants.

### *a) La marocanité, un sentiment d'appartenance parmi d'autres*

Pourquoi le mouvement associatif des migrants marocains est-il fragmenté en France ? La réponse apportée jusqu'ici insiste sur les clivages générationnels, géographiques, ethniques, religieux et professionnels au sein de ce mouvement. Au-delà des rivalités entre associations, la raison de cette fragmentation est d'abord à rechercher du côté des individus associés et des significations qu'ils accordent à leur sentiment d'appartenance marocaine.

Ainsi, et contrairement à une vision essentialiste des mobilisations de migrants, la marocanité n'est qu'un des multiples sentiments d'appartenance ressentis par les migrants marocains. Par exemple, un ouvrier marocain résidant à Rennes pourra exprimer un sentiment d'appartenance professionnelle, nationale ou résidentielle ou les trois à la fois, selon le lieu et la situation où il se trouve. Rien ne dit a priori qu'il s'engagera dans une association d'ouvriers, d'expression culturelle ou d'habitants du quartier. D'ailleurs, la plupart des associations de migrants marocains sont fondées, outre l'origine nationale, sur une seconde, voire une troisième appartenance.

L'explication des fragmentations identitaires au sein de groupes mobilisés doit avoir recours à la psychologie des « *stratégies identitaires* » [Camilleri *et alii*, 1990], tout autant qu'à la sociologie politique. En effet, si les stratégies de pouvoir informent sur les relations entre associations et sur l'enjeu d'un mouvement associatif unifié, de leur côté, les stratégies identitaires expliquent comme la marocanité s'insère dans l'identité de l'individu et pourquoi il s'engage dans telle association plutôt que telle autre. Selon Carmen Camilleri, ces stratégies visent à revaloriser l'image de soi en faisant correspondre l'identité de fait, « *objective* », avec l'identité de valeur, le « *moi idéal* », tout en tenant compte de l'identité prescrite par autrui et par la société [*ibid.* : 85-110]. Mais ces stratégies peuvent aussi viser à préserver l'unité de sens entre ces trois pôles de l'identité de l'individu (de fait, personnelle et prescrite). Il peut alors s'agir de fondamentalisme, de pragmatisme, de réappropriation, de dissociation, etc. A la lumière de mon terrain, je peux affirmer que le rôle des associations est plus important dans ce second cas que dans le précédent ; la cohérence est sans doute plus facilement rétablie par l'inscription dans un collectif, alors que la valorisation de l'image de soi la nécessite moins.

Puisque la fragmentation est un processus, le temps entre en ligne de compte. L'engagement associatif se réalise en général dans un « *moment de conversion identitaire* » [Neveu, 1996 : 82] qui peut notamment être provoqué, chez les migrants, par l'expérience des discriminations ethnique. Je prendrais l'exemple des jeunes nés en France de parents marocains qui, contre toute attente, renouent avec le Maroc en se mobilisant en faveur du développement des villages marocains. Ils contribuent ainsi à modifier l'image publique des « *jeunes issus de l'immigration* » et à retourner le stigmate de « *l'immigré* » en exprimant leur marocanité. Cet engagement peut également participer d'une stratégie de distinction de ces jeunes vis-à-vis des autres fils et filles d'immigrés maghrébins.

Enfin, la marocanité ne sera pas exprimée de la même façon, ni dans les mêmes associations, selon la place de l'engagement dans le projet migratoire de l'individu. Ainsi, l'engagement peut précéder la migration (exemple des exilés politiques), aider le migrant à s'adapter à la société française (exemple des associations d'entraide) ou à participer à sa transformation (exemple de l'ATMF) ou s'inscrire dans une perspective de retour (exemple des étudiants).

## ***b) Une ethnicité controversée en France***

Comme je l'ai dit en introduction, les associations de migrants marocains sont souvent taxées de « *communautarisme* » par les autres acteurs de l'espace public et, singulièrement, par les pouvoirs publics. Ceux-ci mettent en avant la distinction entre des formes intégratrices et des formes communautaires de mobilisation, ces dernières étant illégitimes car contraire au modèle républicain de citoyenneté. La sociologie associative contredit cette distinction, en montrant que toute association combine des sociabilités primaires (ou communautaires) et secondaires (ou intégratrices) [Laville *et alii*, 2001 : 188] et que le modèle associatif français est un « *modèle mixte* » [Ion, 1997]. La notion même de communautarisme est sujette à caution, tant elle est exploitée politiquement pour délégitimer les pratiques et les représentations des groupes minoritaires [Belorgey *et alii*, 2006]. La controverse sur le communautarisme des associations de migrants (marocains ou non) est en réalité une controverse sur l'ethnicité.

Cela est perceptible dans la manière dont l'Etat français définit le communautarisme, comme une organisation sociale concurrente qui, spatialisée, conduit à la « *ghettoisation* ». Il est ainsi révélateur que les Renseignements généraux placent, parmi d'autres facteurs de ghettoisation, une « *vie associative repliée, organisée en fonction de l'origine des participants* »<sup>13</sup>. Dès lors, les associations fondées sur l'origine marocaine de leurs membres sont illégitimes : elles sont peu subventionnées, n'accèdent pas aux médias et obtiennent difficilement des locaux.

Certes, il existe tout de même quelque 300 associations de migrants marocains en France et leur histoire est particulièrement riche. Mais, à bien y regarder, les mobilisations associatives qui ont le mieux réussi sont celles qui pouvaient s'appuyer sur un ou plusieurs autres référents identitaires, notamment la classe et la génération. Les autres ont eu davantage de difficultés à exister politiquement : par exemple, l'absence de transposition en France du puissant mouvement berbère marocain pose question, comparé à la situation aux Pays-Bas, où même les plus jeunes qui y sont nés s'en réclament [Van Heelsum, 2002]. Les associations perçues comme communautaires ont été presque privées de soutiens dans la société française. Cela explique en partie l'intervention constante de l'Etat marocain dans ce mouvement associatif, que ce soit au travers d'amicales, dans les mosquées ou par la diffusion récente de nouveaux mots d'ordre « *marocains* » (développement, diaspora et réconciliation nationale).

La controverse autour de l'ethnicité en France, en délégitimant les mobilisations associatives fondées sur l'identité marocaine, participe à renforcer la fragmentation de ces mobilisations et à freiner les tentatives de création d'un mouvement associatif marocain unifié.

## ***c) La démocratisation du Maroc***

Le rôle de la démocratisation du Maroc dans cette fragmentation identitaire est plus ambigu. Durant les « *années de plomb* », c'est la polarisation, puis la bipolarisation qui prévaut, tandis que durant la première phase de démocratisation (1989-1999)<sup>14</sup>, la fragmentation des associations étudiées se poursuit, notamment celles du pôle progressiste.

Mais dans sa seconde phase, jusqu'à aujourd'hui, la démocratisation marocaine s'accompagne d'une recomposition des associations autour de trois mots d'ordre principaux, déjà évoqués.

---

<sup>13</sup> Extrait d'un rapport de 2004, dont des extraits ont été publiés dans *Le Monde* du 6 juillet 2004.

<sup>14</sup> Les principales dates marquantes de cette démocratisation sont l'amnistie de 50 prisonniers politiques en 1989, la création du Conseil consultatif des droits de l'Homme en 1991, l'amnistie politique quasi-générale en 1994, l'alternance gouvernementale en 1998 et la succession royale en 1999.

Le lien entre la démocratisation du Maroc et la fragmentation identitaire des mobilisations de migrants marocains en France est donc plus complexe qu'il n'y paraît.

Pour le comprendre, il convient de dépasser la notion floue de démocratisation, pour analyser la stratégie de récupération par le Palais de ceux qui en contestent la légitimité, que ce soit au Maroc ou en France. C'est alors plutôt vers la notion de Makhzen qu'il faut se tourner, comme capacité d'intervention politique et militaire détachée du peuple [Berque, 1998 : 267], et qui a su retourner, à l'indépendance, les élites locales ayant soutenu le Protectorat contre les partis nationalistes (Istiqlal, UNFP) [Leveau, 1976]. Cette capacité à intégrer les opposants d'hier, qui aboutit à ce que John Waterbury appelle le « *ballet national des thuriféraires* » [1975 : 305], semble intacte aujourd'hui, du moins concernant les anciens exilés et opposants, qui rejoignent l'Instance équité et réconciliation et/ou envisagent d'être députés au Parlement, mais aussi concernant les migrants associés – plus nombreux – qui se substituent à l'Etat et développent leurs régions d'origine.

#### ***d) Les mutations du champ migratoire franco-marocain***

Ce quatrième facteur de fragmentation identitaire est le plus évident : la cohésion identitaire du groupe social étudié dépend en partie de la composition socio-démographique des flux migratoires. Lorsque seuls des hommes jeunes, célibataires, d'origine rurale et peu scolarisés émigraient vers la France, leurs besoins et leurs intérêts étaient plus conciliables entre eux, d'autant qu'ils travaillaient dans quelques secteurs (mines, industries mécaniques, automobile, sidérurgie). Très peu syndiqués, ils ont été alphabétisés puis « *conscientisés* » par les exilés politiques arrivés dans les années 1960 et 1970. Cette situation a encore changé après 1974, avec le regroupement familial et la naissance d'enfants sur le sol français, ce qui s'est notamment traduit par la croissance des acquisitions de la nationalité française, la fin du mythe du retour et le début des fragmentations identitaires.

La direction des flux et la répartition spatiale des migrants en France contribuent également à cette fragmentation identitaire, selon les configurations associatives et migratoires locales. Enfin, l'intensification de la circulation migratoire entre la France et le Maroc a fait émerger de nouveaux problèmes (juridiques, sanitaires, etc.), qui sont autant de revendications pour les associations. L'exemple du CNMF le prouve, dont la création est motivée par ces problèmes complexes, mal traités par des consulats très critiqués par les migrants. Toutefois, ce type de revendications ne suffit pas à polariser à nouveau des associations trop diverses dans leurs orientations. L'échec du CNMF l'illustre, qui est devenu une sorte de « *lobby ethnique* » aux mains de migrants fortement dotés en capital économique et social, alors qu'il se présentait au départ, en 2003, comme une structure démocratique et représentative de tous les migrants.

#### ***e) La transnationalisation des cadres de pensée et d'action***

La transnationalisation des cadres de pensée et d'action est permise, dans les pratiques, par le développement des télécommunications et des transports, mais aussi par la dissociation croissante, dans les représentations, entre les identités collectives et les territoires des Etats-nations. Cette transnationalisation est observable dans les mobilisations associatives autour du mot d'ordre de la « *diaspora marocaine* », qui est inspiré par les exemples d'autres groupes migrants dans le Monde. Mais elle s'observe aussi dans le champ du développement local, de la défense des droits de l'Homme ou de la promotion du libéralisme économique. Ainsi, l'association Maroc entrepreneurs, créée en 1999, valorise les migrants comme des vecteurs de la modernisation d'un Maroc présenté comme un « *gisement d'opportunités* ».

Cette transnationalisation explique que la fragmentation identitaire, constitutive de l'expérience migratoire, n'est pas toujours un « piège » : elle peut devenir une ressource pour des associations en quête d'autonomie, face au piège que constituerait leur polarisation autour d'identités définies par les Etats-nations (français et marocains, ici) et des idéologies marxistes-léninistes ou nationalistes. Le cas de l'idéologie islamiste est différent, en ce qu'elle procède d'un sentiment d'appartenance à la communauté transnationale des croyants, l'*Umma*, et sape la légitimité des Etats-nations.

## Conclusion

C'est finalement la question de l'autonomie des migrants (marocains ou non) qui est posée par la fragmentation identitaire de leurs mobilisations associatives. Celles-ci se déroulent de plus en plus dans un espace transnational, composé de lieux mis en réseaux et superposé aux espaces nationaux. Ces mobilisations tendent à n'être plus seulement fondées sur une ou plusieurs identités (de classe, ethnique, etc.) déjà constituées dans un cadre stato-national, mais aussi sur un sentiment d'extra-territorialité au sens politique, de n'être ni totalement Français ni totalement Marocain, comme au sens géographique, d'être entre deux territoires.

## Bibliographie

**AMF, 1986**, *12ème congrès de l'AMF : plateforme, programme revendicatif, motions*. 14 p.

**ANDERSON, Benedict, 1998**, « Long Distance Nationalism », in *The Spectre of Comparisons. Nationalism, Southeast Asia and the World*, Londres, Verso, pp. 58-74.

**ATMF, 1984**, *Ils ont écrit dignité*, Genevilliers.

**ATMF, 1985**, *Résolutions 1<sup>er</sup> congrès*, Genevilliers.

**BAILLET, Dominique, 1998**, *Le militantisme des jeunes d'origine maghrébine en région parisienne de 1975 à nos jours : le passage du politique à l'économique*, Paris, EHESS, Th. Doct., Sci. Polit.

**BAROUDI, Abdallah, 1978**, *Maroc. Impérialisme et émigration*, Paris, Le Sycomore.

**BATTEGAY, Alain, 1990**, « La déstabilisation des associations beurs et la montée de l'ethnicité », *Les annales de la recherche urbaine*, n°49, pp. 104-114.

**BELORGEY, Jean-Michel ; GUENIF, Nacira ; SIMON, Patrick, 2006**, « De l'usage politique du communautarisme », *Mouvements*, n°38, mars-avril 2006, pp. 68-82.

**BERQUE, Jacques, 1998**, *Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb. XVIIème siècle*, Paris, Actes Sud.

**BOUAMAMA, Saïd, 1994**, *Dix ans de marches des Beurs. Chronique d'un mouvement avorté*, Paris, Desclée de Brouwer.

**BOUBEKER, Ahmed ; ABDALLAH, Mogniss H., 1993**, *Douce France : la saga du mouvement Beur 1983-1993*, Paris, Quo Vadis.

**CAMILLERI, Carmen ; KASTERSZTEIN, Joseph ; LIPIANSKY, Edmond-Marc ; MALEWSKA-PEYRE Hanna ; TABOADA-LEONETTI Isabelle ; VASQUEZ, Anna, 1990, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.**

**CARLIER, Omar, 1985, « Aspects des rapports entre mouvement ouvrier émigré et migration maghrébine en France dans l'entre-deux-guerres », in Noureddine SRAÏEB (dir.), *Le mouvement ouvrier maghrébin*, Paris, CNRS, 327 p., pp. 49-67.**

**CATANI, Maurizio ; PALIDDA, Salvatore (dir.), 1987, « *Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées* », Paris, FAS, DPM, 3 tomes.**

**CHAREF, Mohamed, 1999, *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*, Rabat, Editions Sud Contact.**

**CORDEIRO, Albano, 1986, *Enfermement et ouvertures : les associations portugaises en France*, Paris, CEDEP.**

**DANESE (G.L.), 2000, *Des citoyens "non nationaux" pour des espaces démultipliés : organisation collective, interaction sociale et participation politique des immigrés en Espagne et en Italie*, Paris, IEP de Paris, Th. Doct., Sci. Polit., 2 tomes.**

**DIECKHOFF, Alain ; JAFFRELOT, Christophe (dir.), 2006, *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Science Po.**

**DUMONT, Antoine, 2005, « S'associer pour se souvenir. Le travail de mémoire des associations de migrants marocains en France, *Diasporas, histoire et sociétés*, n°6, pp. 96-108.**

**DUMONT, Antoine, 2005, « Les conditions d'émergence de projets de développement local au sein des associations d'immigrés marocains en France », in CHAREF, Mohamed ; GONIN, Patrick, *Emigrés/immigrés dans le développement local*, Agadir, Editions Sud contact, pp. 207-232.**

**GALLISSOT, René ; BOUMAZA, Nadir ; CLEMENT, Ghislaine, 1994, *Ces migrants qui font le prolétariat*, Paris, Méridiens Klincksieck.**

**GASTAUT, Yvan, 2005, « Les conflits dans l'automobile en France au début des années 1980 : un mouvement social marocain ? », *Migrance*, n°25, pp. 86-96.**

**GEISSER, Vincent, 2006, « Ethnicité républicaine versus République ethnique ? », *Mouvements*, n°38, mars-avril 2006, pp. 19-25.**

**GEISSER, Vincent, 1997, *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sc Po.**

**ION, Jacques, 1997, *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'Atelier.**

**KASTORYANO, Riva, 2006, « Vers un nationalisme transnational. Redéfinir la nation, le nationalisme et le territoire », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°4, pp. 533-553.**

**KEPEL, Gilles, 1987, *Les banlieues de l'Islam*, Paris, Seuil.**

**LACROIX, Thomas, 2003**, *Espace transnational et territoires. Les réseaux marocains du développement*, Poitiers, Univ.-Poitiers, Th. Doct., Géo.

**LAVILLE, Jean-Louis ; CAILLE, Alain ; CHANIAL, Philippe ; DACHEUX, Eric ; EME, Bernard ; LATOUCHE, Serge, 2001**, *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte.

**LEVEAU, Rémy, 1976**, *Le fellah marocain défenseur du trône*, Paris, Presses de la FNSP.

**NEVEU, Eric, 1996**, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.

**ORIOU, Paul ; HILY, Marina, 1985**, « Les réseaux associatifs des immigrés en Europe occidentale », *Etudes méditerranéennes*, n°9.

**POINSOT, Marie, 1994**, *L'intégration politique des jeunes issus de l'immigration : du débat d'idées aux actions collectives dans la région lilloise*, Paris, IEP de Paris, Th. Doct., Sci. Polit., 2 vol.

**POUTIGNAT, Philippe ; STREIFF-FENART, Jocelyne, 1995**, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.

**RIVET, Daniel (dir.), 1997**, *Le comité France-Maghreb : réseaux intellectuels et d'influence face à la crise marocaine (1952-1955)*, Les cahiers de l'IHTP, n°38.

**ROLLINDE, Marguerite, 2002**, *Le mouvement marocain des droits de l'Homme. Entre consensus national et engagement citoyen*, Paris, Karthala-Institut Maghreb-Europe.

**VAN HEELSUM, Anja, 2002**, « Explaining trends, developments and activities of Moroccan organisations in the Netherlands », Paper for the Sociaal Wetenschappelijke Studiendagen, IMES, Amsterdam.

**VEGLIA, Patrick, 2005**, « Les migrations marocaines dans les archives françaises », *Migrance*, n°24, pp. 46-61.

**WALDINGER, Roger, 2006**, « Transnationalisme des immigrants et présence du passé », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n°2, pp. 23-41.

**WATERBURY, John, 1975**, *Le Commandeur des croyants*, Paris, PUF.

**WIHTOL DE WENDEN, Catherine ; LEVEAU, Rémy, 2001**, *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS Editions.